

**SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS  
DES SERVICES DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**

---



Privas le 16 mars 2017

Force Ouvrière tient à alerter notre collectivité, que depuis quelques semaines des drames se sont produits, 2 collègues nous ont quittés dernièrement, des agents de la direction des routes.

Nous venons travailler pour vivre et non mourir pour travailler !!!Faut-il mourir au travail au conseil départemental de l'Ardèche ?

Que fait le service « vie au travail », des agents sont en souffrance et ne sont pas pris en charge. Ce service est il encore adapté par ce constat déplorable.

Cet écart est porteur d'une frustration importante de la part des agents qui peuvent en outre se sentir désavoués, laissés pour compte devant une administration qui prend du temps à réagir.

Force Ouvrière demande à ce qu'une prise en charge psychologique individuelle ou collective des collègues des victimes soit proposée, soit par le médecin du travail, soit par des intervenants spécialisés. D'autres risques subsistent. N'attendons pas d'autres drames, tout cela ne véhicule pas une image positive de la collectivité et de sa gestion.

Une communication interne forte doit souligner la gravité de l'évènement même si les raisons des suicides sont toujours complexes à démêler. Il faut s'interroger, ceci est un message fort. Des actions sont à mener pour améliorer les conditions de travail.

Cette démarche en lien avec les partenaires sociaux et les élus serait un projet fort de la collectivité et de son management. D'ailleurs, une formation qui a couté 250 000 € avait été mise en place afin que la pratique managériale soit reconsidérée. Pour quel résultat ?

Force Ouvrière demande à l'administration de saisir la commission de réforme afin que soit requalifié en accident de service le décès de Mr C Boyer. Seul cette commission est qualifiée à statuer pour la reconnaissance en accident de service.

Force ouvrière se garde le droit de s'exprimer publiquement face au laxisme des élus et de l'administration, afin de dénoncer les risques psycho sociaux au sein du conseil départemental de l'Ardèche.

Le groupe Force Ouvrière.